



Atelier Spirale positive

Atelier Suisse octobre 2026

Etape 2 : versement de votre acompte aux formateurs pour l'enseignement

- **Pour valider votre inscription**, il s'agit de verser un acompte de 50% du montant, en francs suisses (CHF), en faveur du compte ci-dessous (pour les paiements échelonnés, se référer à notre confirmation d'inscription reçu par mail).

- **Rappel des montants :**

Tarif individuel : 720.00 CHF

comprenant

- l'enseignement par Christine et Didier
- la salle de cours
- le matériel et support de cours
- aux pauses : thé, café, eau, biscuits.

Tarif couple (faisant ménage commun) : 1'340.00 CHF

Tarif inscriptions précoces (⇒ 30.09.2026) : 640.00 CHF par personne

- Nous n'acceptons pas les chèques.

- **Destinataire :**

Christine GEDET

Grand-rue 34

1814 La Tour-de-Peilz · Suisse

- **Relation bancaire :**

Banque Raiffeisen

IBAN : CH42 8080 8006 3066 9801 2

N° clearing : 80808

SWIFT-BIC : RAIFCH22

- **Commentaire obligatoire :**

« **Atelier Suisse octobre 2026** »

et ajouter les **prénom** et **nom indiqués lors de l'inscription**

- **Une confirmation par mail** vous sera envoyée dans les 2 semaines au plus tard après le versement de votre acompte, avec les informations sur le délai de paiement du solde de votre Atelier.

- **Condition d'annulation :**

- En cas de nécessité d'annulation (nous vous suggérons de faire un choix conscient), un remboursement de 50% de l'acompte pourra être effectué si le désistement nous parvient jusqu'au 15 septembre 2026 au plus tard.
- Jusqu'au 30 septembre 2026, l'acompte est dû aux formateurs et ne sera pas remboursé.
- Dès le 01 octobre 2026, le montant total de l'enseignement est dû aux formateurs.

Merci d'avance pour votre versement

Christine & Didier

<https://www.mieux-en-soi.ch/>